

NOMINATION

TESS POZZI RÉÉLUE À LA PRÉSIDENTENCE DE FEDERREC DEEE

À l'occasion de son Assemblée générale, qui s'est tenue le 6 octobre 2026 à l'amphithéâtre FEDERREC, la filière FEDERREC DEEE a renouvelé sa confiance à Tess Pozzi, réélue à sa présidence pour un troisième mandat.

Cette réélection intervient dans un contexte de profondes évolutions réglementaires et organisationnelles de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Au cours de son précédent mandat, FEDERREC DEEE a poursuivi un travail soutenu auprès des pouvoirs publics français et européens, des éco-organismes et de Recycling Europe afin de défendre les intérêts et la place des entreprises du recyclage dans la REP.

Plusieurs avancées concrètes ont notamment été obtenues, parmi lesquelles **l'intégration dans le cahier des charges d'agrément de la REP de la réalisation de campagnes de sensibilisation au risque incendie dans les centres de gestion de déchets liés aux batteries lithium, le financement par les éco-organismes de l'extraction préservante des batteries, ainsi que la défense du maintien des DEEE en liste verte** dans le cadre de la révision des règles européennes relatives aux transferts de déchets.

Dans le prolongement de la feuille de route définie par François Excoffier, Président de FEDERREC, les trois prochaines années seront particulièrement structurantes, avec le réagrément des éco-organismes pour 2028, la révision de la directive DEEE dans le cadre du Circular Economy Act, la prévention du risque incendie ainsi que les enjeux liés aux plastiques et aux métaux critiques et stratégiques. FEDERREC DEEE entend poursuivre son action dans l'élaboration des futurs cadres français et européens.



Dans ce contexte, FEDERREC DEEE souhaite également renouer un dialogue plus étroit avec les éco-organismes afin que les entreprises du recyclage soient pleinement associées aux décisions qui affectent leurs activités et occupent toute leur place dans la gouvernance de la filière.

« Je remercie les adhérents de FEDERREC DEEE pour leur confiance renouvelée. Ce troisième mandat s'ouvre dans une période déterminante pour la filière. Avec le Conseil d'administration, nous continuerons à porter une voix forte et collective pour défendre les conditions d'activité des entreprises du recyclage et renforcer leur place dans la gouvernance de la REP. »

Tess POZZI, Présidente de FEDERREC DEEE

À propos de **FEDERREC**

FEDERREC est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1er du Code du Travail. Créée en 1945, FEDERREC représente 1 200 entreprises et 35 000 salariés des multinationales aux PME en passant par les ETI, structurée en 12 filières, répartie sur l'ensemble du territoire français au travers de 8 syndicats régionaux. Ces entreprises dont l'activité consiste au réemploi, la réutilisation, la réparation, la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels ou ménagers ou encore le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), représentent 11,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 725 millions d'euros d'investissements annuels.

Contact presse FEDERREC : Agence Profile

Anna LESBROS / Hina DE SOULTRAIT - 01 56 26 72 00 - federrec@agence-profile.com